

Groupement "Est"	Session 2002	<b>CORRIGE</b>	TIRAGES
<b>BEP METIERS DU SECRETARIAT</b> <b>BEP METIERS DE LA COMPTABILITE</b>		Code(s) examen(s) 32403 - 32401	
EP3 : Epreuve économique et juridique	Durée épreuve : 1 h 30	Coef : 2	
		Page 1/7	

**TABLEAU À COLLER SUR LA PREMIÈRE PAGE DE VOTRE COPIE**

DOSSIER	THÈME	DOCUMENT	PAGES A RENDRE	NOTE
1	Le salarié : droit social <i>Le contrat de travail</i> <i>Les conflits individuels et collectifs</i>	1	2, 3 et 4	____ /15
2	L'emploi <i>La population active</i>	2 et 3	5 et 6	____ /15
3	L'emploi <i>Le chômage</i> Le rôle de l'Etat <i>L'action de l'Etat sur la conjoncture économique</i>	4 et 5	Sur copie d'examen	____ /10
TOTAL				____ /40
NOTE SUR 20				<input type="text"/>

L'ensemble des pages à rendre doit être joint à votre copie, y compris celles qui n'auront pas été traitées.

**DOSSIER 1**  
**Le salarié : droit social**

Le droit du travail impose des textes pour protéger les salariés en cas de licenciement. A l'aide de vos connaissances et du document 1, vous répondrez aux questions suivantes :

1.- Résumez les faits évoqués dans cet article du courrier des lecteurs.

*Un salarié a été licencié par son employeur car il n'avait pas atteint ses objectifs de chiffre d'affaires. Il souhaite contester son licenciement.*

**1,5 points**

2 - Quel motif l'employeur a-t-il invoqué pour licencier son salarié ?

*L'employeur a licencié son salarié car il n'a pas atteint les objectifs fixés.*

**1 point**

3 - De quel type de licenciement s'agit-il ?

*Il s'agit d'un licenciement pour motif personnel*

**1 point**

4 - Parmi les différents types de fautes proposées ci-dessous, cochez celle retenue par l'employeur.

faute simple

faute lourde

faute grave

**1 point**

5 - Quelle procédure l'employeur a-t-il mis en œuvre pour licencier son salarié ?

- ↵ *Convocation du salarié à un entretien par lettre recommandée.*
- ↵ *Entretien préalable avec le salarié qui peut se faire assister.*
- ↵ *Notification du licenciement par lettre recommandée avec A/R avec évocation des motifs*

1,5 point

6 - Expliquez pourquoi le salarié peut contester son licenciement.

*L'employeur ne peut réviser seul une clause d'objectifs, il s'agit d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse.*

1 point

7 - A quelle juridiction le salarié va-t-il s'adresser afin de contester son licenciement ?

*Le salarié va s'adresser au conseil des prud'hommes.*

1 point

8 - Quels sont les juges qui composent cette juridiction et quelle est leur particularité ?

*Les juges qui composent le conseil des prud'hommes sont des salariés et des employeurs. Ce ne sont pas magistrats professionnels.*

2 points

9 - Citez les deux étapes de la procédure devant cette juridiction.

- ↵ *La tentative de conciliation*
- ↵ *Le jugement*

1 point

10 - Si le salarié n'obtient pas satisfaction à l'issue de la procédure, que peut-il faire et devant quelle juridiction ?

*Il peut faire appel devant la cour d'appel.*

1 point

**Le salarié est licencié.**

11 - Quels sont les trois documents que l'employeur se doit de délivrer lors de la rupture du contrat de travail ?

- ↳ *Un certificat de travail*
- ↳ *Un reçu pour solde de tout compte*
- ↳ *Une attestation ASSEDIC*

1,5 point

12 - Quelles sont les indemnités auxquelles pourra prétendre le salarié dans le cas évoqué ?

- ↳ *L'indemnité légale de licenciement*
- ↳ *L'indemnité compensatrice de préavis*
- ↳ *L'indemnité de congés payés*

1,5 point

**DOSSIER 2 :**  
**La population active**

La population active est un des éléments constitutifs des facteurs de production. A partir de vos connaissances et des documents 2 et 3, vous répondrez aux questions suivantes.

1 - Complétez le tableau ci-dessous à l'aide d'une croix.

	Fait partie de la population active	Ne peut pas être compris dans la population active
Emilie, élève de BEP		X
Mme Tulla, mère au foyer		X
M. Hubert, comptable	X	
Mme Rivet, secrétaire au chômage	X	
M. Laurent, enseignant en retraite		X

2 points

2 - Proposez une définition de la population active.

***La population active comprend les personnes qui exercent une activité rémunérée et les chômeurs.***

2 points

3 - Quelle est la différence entre la population active et la population active occupée ?

***La population active comprend les personnes qui travaillent et les chômeurs, la population active occupée se compose uniquement des personnes qui travaillent.***

2 points

4 - Quel est le pourcentage des hommes de 15 à 24 ans qui travaillaient en 1975 ?

**55,6 % des hommes de 15 à 24 ans travaillaient en 1975.**

1 point

5 - Quelle est la proportion de femmes de 15 à 24 ans en activité en mars 2000 ?

**26,2 % des femmes de 15 à 24 ans étaient en activité en mars 2000.**  
**2 points**

6 - Justifiez à partir des documents 2 et 3 l'évolution :

- ⇒ du taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans de 1975 à 2000.
- ⇒ du taux d'activité des femmes.

↻ **Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans a diminué entre 1975 et 2000, ceci est dû à l'allongement de la durée des études.**

↻ **Le taux d'activité des femmes a augmenté. En mars 2000, les femmes représentent 46 % de la population active contre 35 % en 1968.**

**2 points**

7 - Citez deux facteurs qui entraînent :

- une augmentation la population active.
- une diminution de la population active

↻ **Les facteurs qui entraînent une augmentation de la population active :**

**L'immigration**  
**L'évolution démographique**  
**Le taux d'activité des femmes**

↻ **Les facteurs qui entraînent une diminution de la population active :**

**L'allongement de la durée des études**  
**L'abaissement de l'âge de la retraite**

**4 points**

**DOSSIER 3**

Thème de réflexion : Le chômage : son évolution et l'intervention de l'État

A partir des documents 4 et 5, vous analyserez l'évolution du chômage et vous évoquerez les mesures prises par l'État dans une courte réflexion de 10 à 15 lignes.

En introduction, vous donnerez la définition du chômeur et indiquerez comment est déterminé le taux de chômage.

Dans une première partie vous évoquerez :

- ♦ les catégories de personnes plus particulièrement touchées par le chômage,
- ♦ son évolution de 1997 à 2001.

Dans une seconde partie vous proposerez au moins trois mesures que l'État peut mettre en œuvre pour lutter contre le chômage.

En conclusion, vous citerez la mesure qui vous semble actuellement la plus appropriée et vous justifierez votre choix.

**Introduction**

**2 points**

***Un chômeur est une personne en âge de travailler, sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible immédiatement.***

***Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active totale.***

**Première partie**

**2 points**

***Les principales victimes du chômage sont les jeunes et les femmes.***

***Le chômage a baissé de 1997 à 2001.***

**Seconde partie (au moins trois mesures)**

**3 points**

***Les mesures que peut prendre le gouvernement pour lutter contre le chômage :***

- \* Diminuer le nombre d'actifs (allongement de la scolarité, retraites anticipées...)***
- \* Contrats aidés (emploi-jeunes, CES...)***
- \* Allègement des charges sociales sur les salaires***
- \* Partage du travail (loi sur les 35 heures)***

**Conclusion**

**1 point**

***Accepter toute proposition cohérente.***

***Syntaxe correcte :***

**1 point**

***Orthographe (- 5 fautes) :***

**1 point**

***-2 si le plan n'est pas respecté.***